



Spécial réforme
Collège
Grilles réunionite
interdisciplinarité AP
Autonomie programme
Effectifs groupe
classe

GRÈVE NATIONALE MARDI 19 MAI 2015 POUR UNE AUTRE RÉFORME DU COLLÈGE

à l'appel de l'intersyndicale SNES-FSU, SNEP-FSU, CGT, SNALC, SNFOLC, SNETAA-FO et Solidaires

Éditorial

La Ministre ayant pris le parti de la communication et des effets d'annonce, au lieu de s'atteler à construire une réforme de nature à traiter les problèmes réels que connaît le collège, une fois encore, c'est l'impasse.

Les concertations de 2012, prélude à la loi de refondation, avaient pourtant posé des éléments de diagnostic solides : d'une part, à l'issue de l'école primaire, 25% des élèves ont des acquis fragiles et 15% des difficultés sévères ou très sévères, ce qui a justifié la priorité à l'école primaire; et par ailleurs, tous les nombreux dispositifs d'aide aux élèves en difficulté au collège se sont avérés inefficaces la plupart du temps. Sur ces bases, on était en droit d'attendre un projet qui s'attaque vraiment aux conditions d'enseignement (effectifs par classe, organisation de dédoublements dans toutes les disciplines, de co-interventions, temps donné pour les apprentissages et leur organisation), mais aussi à la mixité sociale, à l'organisation du temps de l'élève, au rôle de la vie scolaire...

Hélas, rien de cela, car il eût fallu de l'ambition, et du courage. Du courage, pour regarder avec sincérité l'état du collège, s'interroger sur la genèse de ces difficultés, et de l'ambition pour fixer les objectifs assignés à cette réforme. En lieu et place, cette jeune ministre nous ressert les clichés les plus éculés, construits sur des présupposés idéologiques d'un âge qu'on avait espéré dépassé sur la place du collège. Avec, pour faire bonne mesure, l'« autonomie des établissements » comme universelle panacée : bien-sûr, et comme c'est déjà le cas au lycée depuis la réforme Chatel, il s'agira essentiellement de mise en concurrence des disciplines, de réduction des enseignements au profit d'une prétendue interdisciplinarité sans moyens, absolument chronophage, et développant une réunionite sans fin assortie des dérives managériales liées, nouvelle plaie dans la vie de nos établissements.

Cette réforme, Madame la Ministre, est à la fois dangereuse et inopérante. Les professionnels que nous sommes n'en veulent pas, parce qu'elle ne répond en rien aux difficultés réelles du collège. Et de surcroît, inévitablement, elle générerait très vite des difficultés nouvelles au lycée. La démagogie qui consiste à supprimer des enseignements prétendus élitistes pour aller vers plus d'égalité sociale est une supercherie qui ne convainc plus personne, et surtout pas les élèves qui ont le plus de besoins, pas plus que leurs familles. Cette même démagogie qui cherche à faire peser sur des méthodes pédagogiques, voire sur les personnels, le résultat des purges successives (suppressions de quelques 80 000 postes en une décennie), tout comme les conséquences d'une crise de recrutement qui perdure faute d'une revalorisation incontournable et attendue de nos métiers, est désastreuse, à la fois pour notre école et pour la jeunesse de ce pays. **Non, Madame la Ministre, ce n'est pas par la volonté d'une caporalisation accrue que vous redonnerez du souffle à l'école.**

Donc Madame la Ministre, Collèges et Lycées, nous serons massivement en grève intersyndicale le mardi 19 mai 2015. Il ne serait pas concevable de faire une réforme contre 80 % des personnels : or ce sont bien les représentants syndicaux de 80 % de la profession qui vous ont signifié leur désaccord profond en claquant la porte du Conseil Supérieur de l'Éducation.

D'ici au 19 mai, nous allons passer dans les établissements pour apporter des tracts et du matériel d'information. Nous sommes bien-sûr disponibles pour animer des heures d'information syndicale. C'est un combat durable, que nous organisons, il y aura d'autres étapes : pour l'avenir de nos élèves, de l'école tout entière, il n'est pas envisageable de laisser un tel projet voir le jour.

No pasaran ! Rendez-vous le 19 mai, dans les AG et dans la rue.

Corinne Baffert

Pourquoi la réforme collège va creuser les inégalités

En à peine quelques semaines, la Ministre réforme à marche forcée le collège pour une application à la rentrée 2016 sur tous les niveaux. Marquée par des messages infamants pour les personnels et leur investissement, la communication ministérielle passe évidemment sous silence la réduction des horaires et la désorganisation inévitable des collèges portées par le projet de réforme.

Avec le développement de l'autonomie de l'établissement et le renforcement inévitable de l'autorité du chef d'établissement, les collègues devront passer jour et nuit au collège pour définir localement les programmes, les projets interdisciplinaires, l'organisation des enseignements par niveau, par discipline, par cycle...

Les personnels ont besoin de temps de concertation dans leur service, de temps avec les élèves pour faciliter leurs apprentissages, de classes moins chargées (alors que de nouvelles hausses des effectifs s'annoncent). C'est le chemin inverse qui est pris par ce projet.

Le projet de grilles du collège 2016

	Sixième				Cinquième				Quatrième				Troisième				Différence	
	Grille actuelle		Projet		Grille actuelle		Projet		Grille actuelle		Projet		Grille actuelle		Projet			
	Heures élèves	Heures profs	Heures élèves	Heures profs	Heures élèves	Heures profs	Heures élèves	Heures profs	Heures élèves	Heures profs	Heures élèves	Heures profs	Heures élèves	Heures profs	Heures élèves	Heures prof		
Français	4+(0,5) ou 5	5	4,5	4,5	4	4	4,5	4,5	4	4	4,5	4,5	4,5	4,5	4	4	0	
Maths	4	4	4,5	4,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	4	4	3,5	3,5	0	
LV1	4	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	0	
LV2	-	-	-	-	-	-	2,5	2,5	3	3	2,5	2,5	3	3	2,5	2,5	1,5	
Histoire-géo-EC	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3,5	3,5	3,5	3,5	0	
SVT	1+(0,5)	2	4	4	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	EIST ?	
Technologie	1+(0,5)	2			1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	2	2	1,5		1,5
Physique	-	-			1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	2	2	1,5		1,5
Arts plastiques	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	Semestrialisation !	
Éd. musicale	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		
EPS	4	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	0	
IDD	-	-	-	-	2	2	-	-	2	2	-	-	-	-	-	-	-4	
EPI	-	-	-	-	-	-	3*	-	-	-	3*	-	-	-	3*	-	Pris sur les heures disciplinaires ?	
Horaires non affectées	-	-	-	2,75	-	0,5	-	2,75	-	0,5	-	2,75	-	-	-	2,75		
Aide perso	2	2	3*	-	-	-	1*	-	-	-	1*	-	-	-	1*	-		
Total	26,5 ou 27	28	23 +3 AP*	28,75	25	25,5	22 +4*	28,75	28	28,5	22 +4*	28,75	28,5	28,5	22 +4*	28,75		
Enseignements facultatifs																		
Latin	-	-	-	-	2	2	1	-	3	3	2	-	3	3	2	-	-3	
DP3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	3	0	0	-3	
LV régionale	-	-	-	-	-	-	1	-	3	3	2	-	3	3	2	0	0	

(0,5) : les horaires entre parenthèses sont dispensés en groupe à effectifs allégés.

* : les horaires indiqués pour les EPI (enseignements pratiques interdisciplinaires) et l'accompagnement personnalisé sont comptabilisés dans les horaires disciplinaires et la marge de manoeuvre. Ils ne sont donc pas des heures en plus comme l'étaient les IDD et l'aide personnalisée (ex ATP) en Sixième.

POUR UNE AUTRE RÉFORME

EXPRIMONS-NOUS MAINTENANT:

AG, HEURE D'INFORMATION SYNDICALE...

#Collège2016

donner du temps
réduire les effectifs
par classe



Tous les éléments d'analyse,
les documents, les publications,
les propositions de la FSU :

www.grenoble.snes.edu

**Pétition contre le projet de
réforme du collège :**

<http://petitions.snes.edu/>

et alourdir la charge de travail.

► Un financement en trompe-l'œil

La réforme serait financée par 6 000 emplois pour les 7 100 collèges (publics et privés) : aux 4 000 emplois prévus sous Peillon s'ajoutent 2 000 emplois par la suppression des classes Euro et des classes bilingues qui ne seraient maintenues que dans de rares exceptions. En moyenne, cela représenterait en tout et pour tout 15h de plus par collège ! Dans le détail, chaque collège recevrait exactement 2h45 par division à la rentrée 2016, puis 3h à partir de la rentrée 2017. Ces moyens seront-ils bien attribués par division ou seulement par tranche, tous les 30 élèves par exemple ? Cela se fait hélas déjà ainsi au lycée, ce qui entraîne toutes sortes de regroupements...

Mais ces moyens spécifiques sont prévus pour des dédoublements et de la co-intervention de 2 professeurs dans les EPI (enseignements pratiques interdisciplinaires). Comme les dédoublements obligatoires disparaissent définitivement (en sciences et technologie par exemple), c'est le conseil pédagogique qui donnera un avis sur les 2h45 de cours qui seront dédoublées par division.

Mais ces 2h45, attribuées pour travailler autrement qu'en classe entière, ne permettent même pas de dédoubler les nouveaux enseignements complémentaires (4h entre l'AP et les EPI) et mettront finalement les disciplines en concurrence.

► AP et EPI : 4 heures d'enseignements complémentaires... à la définition très locale et pris sur les horaires disciplinaires.

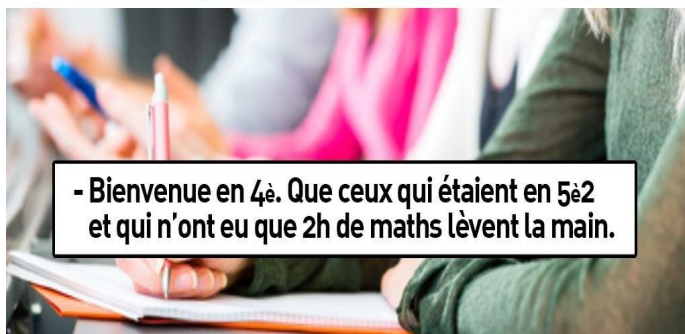
La stabilité relative des horaires cache quelques redéploiements entre niveaux mais surtout **elle masque abusivement la diminution de certains horaires disciplinaires qui sera décidée localement.** Les enseignements complémentaires (AP et EPI) doivent être en effet intégrés dans des disciplines qui auront accepté (?) d'assumer l'AP ou les EPI dans leurs horaires. Par exemple, pour un total de 3h d'histoire-géo en 5^{ème}, les élèves pourraient avoir leur enseignant pour 1h en histoire-géo, 1h en AP et 1h en EPI (pourquoi pas dédoublée ?). Quels que soient les mérites pédagogiques annoncés des EPI, leur mise en place sur le cycle 4 (programmation des thèmes choisis et des disciplines associées) nécessitera des **concertations incessantes en conseil pédagogique.** Ils renforceront inévitablement « les écarts de parcours » entre élèves d'un collège à l'autre... d'autant qu'un EPI sur les six (car 2 thèmes par an sur 3 ans) risque d'être évalué dans un DNB rénové sous un format qui proche de l'épreuve d'histoire des arts.

► La modulation des horaires encouragée : les enseignements désorganisés.

La globalisation des enseignements est généralisée en 6^{ème} pour 4h en technologie, SVT et physique-chimie (qui fait son retour) et un format proche de l'EIST pourrait bien s'imposer (un prof pour les 3 disciplines).



Les décrets et arrêtés Collège : Éclatement des horaires nationaux !



La semestrialisation des enseignements artistiques est possible à tous les niveaux. Toutes les classes d'un même niveau pourront modifier les horaires de n'importe quelle discipline, en respectant le volume horaire de la discipline sur le cycle et le volume global dû à l'élève sur l'année : une aubaine pour faire face à des absences prolongées non remplacées... Par ailleurs, tout changement de collège en cours de cycle devient risqué pour les élèves !

► De nouveaux programmes pour tous à la rentrée 2016 ! Définitivement sans manuel ?

Conçus par cycle et sans véritables repères annuels, les nouveaux programmes imposeront une concertation accrue des équipes disciplinaires, **sans que le temps nécessaire ne soit accordé dans les services pour organiser la progression des enseignements** sur les cycles 3 (en lien avec les professeurs des écoles) et 4. L'abandon des manuels, déjà promu par certaines hiérarchies, pourrait donc se généraliser... **un projet cohérent avec la baisse déjà constatée des crédits pour manuels scolaires.** En plus, un projet de décret sur l'évaluation des élèves est en préparation : le ministère semble vouloir maintenir le LPC alors que le CSP s'est prononcé pour sa suppression dans le cadre du nouveau socle, ce que le SNES-FSU a soutenu.

► Une diversification des enseignements plus coûteuse pour l'établissement.

Avec un préalable de s'inscrire dans un EPI correspondant, l'enseignement « long » (sur les 3 ans du cycle 4) des langues anciennes et langues régionales sera financé sur les 2h45 ouvertes aux dédoublements. **Maintenir du latin ou une langue régionale dans un collège, reviendra donc à geler une part des dédoublements...** On imagine aisément les tensions entre disciplines pour ne pas dire entre collègues au moment où le conseil pédagogique donnera un avis. Avec un choix étendu en fin de 6^{ème}, des familles pourraient se rassurer avec un choix normé, délaissant l'allemand, le latin ou les langues régionales si ces disciplines restent proposées.

TOUS EN GRÈVE LE 19 MAI

POUR UNE AUTRE RÉFORME DU COLLÈGE

Oui, le collège connaît des difficultés. Oui, le collège a besoin d'une réforme. Et oui, le SNES-FSU a claqué la porte des discussions le 31 mars 2015 car la réforme proposée ne répond pas aux enjeux.

Le Conseil supérieur de l'éducation a donné un avis consultatif favorable grâce à l'alliance du SE-UNSA, du SGEN-CFDT, de la FCPE et du Medef. La FSU a voté contre. La ministre entend imposer cette réforme contre les personnels. L'intersyndicale SNES-FSU, SNEP-FSU, CGT, SNALC, SNFOLC, SNETAA-FO et Solidaires appelle maintenant à la grève.

Le SNES-FSU propose de nombreuses pistes pour une réforme du collège ambitieuse !

du temps



Le SNES veut une réforme du collège qui donne du temps aux personnels **pour se concerter** et travailler en équipe loin des pressions hiérarchiques, du temps pour mieux faire entrer les élèves dans les apprentissages disciplinaires et croiser les regards. Cela implique de **réduire sensiblement les effectifs par classe** et d'attribuer des moyens fléchés pour assurer des dédoublements.

un meilleur accompagnement



Le SNES veut une réforme qui pense l'accompagnement des élèves **d'abord et avant tout dans la classe, en lien avec les apprentissages menés en classe**, avec des effectifs abaissés et des horaires élèves augmentés. Il veut une réforme qui accompagne les personnels par une **formation** initiale et continue **à la hauteur des enjeux**, qui permette aux professionnels de mieux identifier les sources de difficultés pour mieux les traiter.

moins d'inégalités



Le SNES veut une réforme qui affirme **la même ambition et les mêmes objectifs pour tous** les élèves et se donne enfin les moyens d'atteindre ces objectifs. Il veut une réforme qui permette aux enseignants de mettre en œuvre **des pratiques diversifiées** pour permettre à chacun d'accéder aux mêmes apprentissages. Il veut une réforme fondée sur **des grilles horaires nationales et non modulables**, gages d'égalité de traitement de l'élève où qu'il soit sur le territoire.

moins de concurrence, plus de mixité



Le SNES veut un fonctionnement plus collectif des établissements, et un **véritable travail d'équipe** pour mettre fin à la concurrence entre collègues et disciplines, et aux pratiques autoritaires de la hiérarchie, qui nuisent aux apprentissages des élèves. Il veut **une carte des formations ambitieuse** qui mette fin à la concurrence entre établissements et permette de limiter l'entre-soi. Il veut **une carte scolaire repensée** pour permettre une vraie mixité sociale dans les collèges.

des programmes cohérents



Le SNES veut des **programmes disciplinaires** qui soient **progressifs** au fil du collège et permettent le lien avec les trois voies du lycée. Il veut des programmes qui soient **cohérents entre eux** avec des objets d'étude identifiés et pensés pour permettre les liens entre disciplines. L'interdisciplinarité peut alors apparaître progressivement, elle doit s'ancrer sur des **savoirs disciplinaires forts**.

des équipes pluri-professionnelles complètes



Le SNES veut des **équipes pluri-professionnelles reconnues** dans leurs missions, **formées et en nombre suffisant** dans les établissements. Cela implique des **CPE**, des **AED**, des **CO-Psy**, des **infirmières**, des **assistants sociaux**, des **médecins scolaires** présents en nombre dans tous les collèges. Cela implique de financer, de penser et d'organiser les recrutements nécessaires.